Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la séance de consultation publique du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue lundi le 12 sepetmbre 2022, à 19h00, à l'hôtel de ville situé au 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) :	Mmes	Sophie Baril Nathalie Bonneville Karine Clouâtre Geneviève Girard
	MM.	Martin Carrier Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.

2022-09-12-001 **Ouverture de l'assemblée de consultation publique**

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Geneviève Girard:

L'ouverture de l'assemblée à19h17.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-12-002 **Demande de dérogation mineure DM2022-10**
1643, place Lafrance (lot 4 564 788)

Nature de la demande : : Le propriétaire du lot 4 564 788, situé au 1643, place Lafrance, veut régulariser une situation existante concernant la marge latérale gauche à 1.26 mètre et la marge arrière à 4.94 mètres. Selon le règlement de zonage #401, annexe A, grille des usages et des normes de la zone RCZ-3, la marge latérale minimale doit être de 2 mètres et la marge arrière minimale de 5 mètres.

Considérant	**qu'**il s'agit d'une dérogation de 0.74 mètre pour la marge de recul latérale;
Considérant	**qu'**il s'agit d'une dérogation de 0.06 mètre pour la marge de recul arrière;
Considérant	**que** le propriétaire a obtenu un permis pour l'immunisation des fondations en 2019;
Considérant	le caractère mineur de la demande;
Considérant	**que** de refuser la demande pourrait causer un préjudice au demandeur;
Considérant	**que** d'accorder la demande ne porterait pas atteinte aux propriétaires des immeubles voisins;

Recommandations du CCU favorable à la demande.

Aucune objection de la part de citoyen.

2022-09-02-003 **Fermeture de l'assemblée de consultation publique**

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyé par Mme Geneviève Girard :

La fermeture de l'assemblée à 19h19.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier